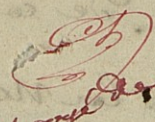
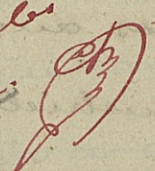


Nota: une correction a changé la
 suscription ^{primitive} en celle ci: à Son Altesse
 Royale Monsieur Le ^{Comte} de Chambord
 Chambord. Dans le corps
 de l'adresse au lieu de Monsieur Le Comte
 il a écrit Monsieur.

P.C.  J'ai été chargé de rédiger une adresse
 au ^{Comte} de Chambord de manière à ce quelle
 puisse être signée par les ^{Comte} de Chambord
 de la gazette de Lyon.  Monsieur Le Comte

Les ouvriers Lyonnais heureux et fiers
 d'avoir obtenu l'honneur d'être admis auprès
 de vous, ^{Monsieur} ~~M. Le Comte~~, ne croient pas
 devoir se borner à d'entendre parler de leur
 profond respect pour vos mérites
 éminents, ils aiment à vous esquisser
 leur situation.



Un grand nombre de leurs concitoyens
 sont incarcérés et d'autres bannis de leur
 terre natale, par suite de secousses politiques.
 Ceux qui n'ont pas été frappés par la loi,
 souffrent du marasme industriel occasionné
 par de continues fautes d'usurpation,
 que le moindre souffle national dissipera
 à son approche.

Néanmoins si par un décret de la
 Providence

la République devait tomber, alors,
Monsieur le Comte, votre nom serait le
drapeau régénérateur de l'ordre et de la
vraie liberté, le seul capable de conjurer
l'anarchie, pour restaurer... la Nation.

Restoration de nos anciennes franchises
municipales et industrielles, sans pour cela
faire revivre les privilèges d'une classe au
préjudice de l'autre.

Restoration de l'ancienne législation et
juridictions industrielles, ou chaque classe
de travailleurs était placée sous l'égide d'une
charte particulière, qui conférerait à chaque
corporation le choix de ses syndics et maîtres-gards,
les quels, qui étaient non seulement juges, mais
encore législateurs de leur profession, et la
préservaient ainsi, de monopole et de la
licence industrielle.

Notre haute Sergeffe maintiendrait
l'abolition des maîtrises, qui étouffaient le
génie industriel condamné au simple rôle
de manoeuvres.

Plus de cette législation de Babel, ou de
savants: diplomates, juriscultes, généraux,

naturalistes, ^{et} agriculteurs, sont appelés à
 faire des lois spéciales sur le travail manuel,
 quoiqu'ils soient aussi ignorants sur les
 besoins ^{des artisans} ~~des professions~~ que ~~les~~ ~~les~~
~~autres~~ sur la diplomatie, la guerre,
 la médecine, le commerce et autres sciences.
 Enfin à chacun ~~son~~ son droit et chacun
 à sa place suivant son mérite et ses
 connaissances, ainsi que cela se pratiquait
pendant du siècle de nos aïeux, nos
anciens Rois.

Note: Si j'osais réfléchir
 plutôt aux mots soulignés,
 en rouge, je les aurais
 supprimés, parcequ'ils
 sont une conséquence
 de que la réorganisation
 politique telle que je la
 comprend, exclut les
 privilèges tel que je
 l'ai avancé plus haut.



C'est sont, Monsieur le Duc de
 et le besoin des artisans Lyonnais, qui
 dans leur sincère exposé ne voient que
 répéter en d'autres termes, les loyales
 sentiments exprimés dans votre dernière
 lettre à l'illustre député Berryer.

Si un jour nous étions ^{assez} heureux
 pour marcher à la conquête ^{pacifique} de nos anciennes
 libertés réelles, ravies, échangées en 89 contre
 des libertés licencieuses et illusoires, notre
mot d'ordre serait conciliation et pour signe
 de ralliement, nous inscririons sur notre
 étendard: Salut! honneur! à ceux
 du lendemain!!

Sans

tenir que par le concept oublié du passé,
que nous nous croirions dignes d'avoir pour
chef le petit fils du bon et grand Henry.

Veillez, Monsieur ~~Comte~~, croire à la
sincérité de ce plein profond respect de ceux
qui ont l'honneur d'être,

Monsieur ~~Comte~~,

14 avril

Ce 14 avril,
1851.

Notre très humble

et très dévoué serviteur.